

MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET



Direction générale du Budget

RAPPORT TRIMESTRIEL



Premier
Trimestre
2022

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple - Un but - Une foi



RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION BUDGETAIRE

Premier trimestre 2022

SYNTHESE DE LA SITUATION D'EXECUTION DU BUDGET AU PREMIER TRIMESTRE 2022

Le présent rapport est préparé en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances. Il présente la situation d'exécution du budget de l'Etat du Sénégal à la fin du premier trimestre 2022 au regard des prévisions de la loi de finances initiale pour l'année 2022 (LFI 2022). Le tableau ci-dessous récapitule l'exécution des recettes et des dépenses du budget général conformément à la présentation générale des ressources et des charges de la LFI 2022.

Les ressources du budget général mobilisées au 31 mars 2022 s'élèvent à 702,59 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 20,3% des prévisions de la LFI 2022.

Les dépenses du budget de l'Etat sont réalisées (base ordonnancement) à hauteur de 1439,64 milliards FCFA représentant plus du tiers (33,5%) des crédits ouverts au 31 mars 2022.

Présentation générale de l'exécution des recettes et des dépenses du budget de l'Etat à la fin du premier trimestre 2022

Rubriques	LF (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
Recettes fiscales	3025,00		3025,00	660,04	21,8%
Recettes non fiscales	140,00		140,00	32,99	23,6%
Total recettes internes	3165,00	0,00	3165,00	693,03	21,9%
Dons budgétaires	46,00		46,00	0,56	1,2%
Dons en capital	250,00		250,00	9,00	3,6%
Total recettes externes	296,00	0,00	296,00	9,56	3,2%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3461,00	0,00	3461,00	702,59	20,3%
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	350,00	0,00	350,00	123,20	35,2%
Dépenses de personnel	952,00	0,00	952,00	227,18	23,9%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	359,65	-17,57	342,08	95,20	27,8%
Dépenses de Transfert courant	811,06	17,57	828,63	359,14	43,3%
Total dépenses ordinaires	2472,71	0,00	2472,71	804,73	32,5%
Dépenses en capital sur ressources internes	942,29	47,12	989,41	430,35	43,5%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	251,33	-11,13	240,20	30,52	12,7%
Dépenses de transferts en capital	690,96	58,25	749,21	399,83	53,4%
Dépenses en capital sur ressources externes	830,00		830,00	204,56	24,6%
Total dépenses en capital	1786,29	47,12	1833,41	634,91	34,6%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	4245,00	47,12	4292,12	1439,64	33,5%

1. Comparée au premier trimestre 2021, les ressources du budget général ont sensiblement évolué en hausse de 203,89 milliards FCFA en valeur absolue, soit 40,9% en valeur relative, en dépit de mesures de renonciation de recettes fiscales prises par l'Etat pour faire face à la flambée des prix des produits de première nécessité. Cette forte hausse est imputable aux ressources internes (+208,74

milliards, soit +43,1%) grâce au bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui dépassent largement l'objectif trimestriel (113%) avec une évolution positive de 192,84 milliards (41,3%) par rapport à l'année précédente.

2. Les crédits du budget général ouverts par la LFI 2022 pour un montant de 4245,0 milliards sont revus à la hausse de 47,12 milliards pour se chiffrer à 4292,12 milliards au 31 mars 2022. Cette hausse est expliquée par les reports de crédits sur les dépenses d'investissement financées sur ressources internes du même montant.

Les dépenses exécutées du budget général s'élèvent à 1439,64 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 33,4% des crédits ouverts au 31 mars 2022. Ce niveau d'exécution relativement élevé est dû à une bonne exécution de toutes les catégories de dépenses à l'exception des dépenses d'investissements exécutées par l'Etat qui affiche un taux d'exécution de 12,7% qui est dû au démarrage tardif des activités lié au processus long de passation des marchés pour cette catégorie de dépenses.

L'exécution des dépenses du budget général est répartie par catégorie de dépenses ainsi qu'il suit :

- Charges financières la dette publique : 123,20 milliards, soit un taux d'exécution de 35,2% ;
- Dépenses de personnel : 227,18 milliards, soit un taux d'exécution de 23,9% ;
- Dépenses d'acquisitions de biens et services : 95,20 milliards, soit un taux d'exécution de 27,8% ;
- Dépenses de Transfert courant : 359,14 milliards, soit un taux d'exécution de 43,3% ;
- Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat : 30,52 milliards, soit un taux d'exécution de 12,7% ;
- Dépenses de transferts en capital : 399,83 milliards, soit un taux d'exécution de 53,4% ;
- Dépenses en capital sur ressources externes : 204,56 milliards, soit un taux d'exécution de 24,6%.

3. Le Fonds national de retraite :

- en ressources, a mobilisé 34,646 milliards FCFA au titre de cotisations sociales, soit 27,3% des prévisions annuelles de 127,5 milliards FCFA ;
- en dépenses, a exécuté des allocations de pensions pour un montant de 27,095 milliards FCFA, soit 21,3% des prévisions annuelles.

A la date du 31 mars 2022, le fonds dégage ainsi un solde positif de 7,551 milliards FCFA, contre 4,972 milliards FCFA à la même date en 2021, soit une nette amélioration de 2,579 milliards FCFA.

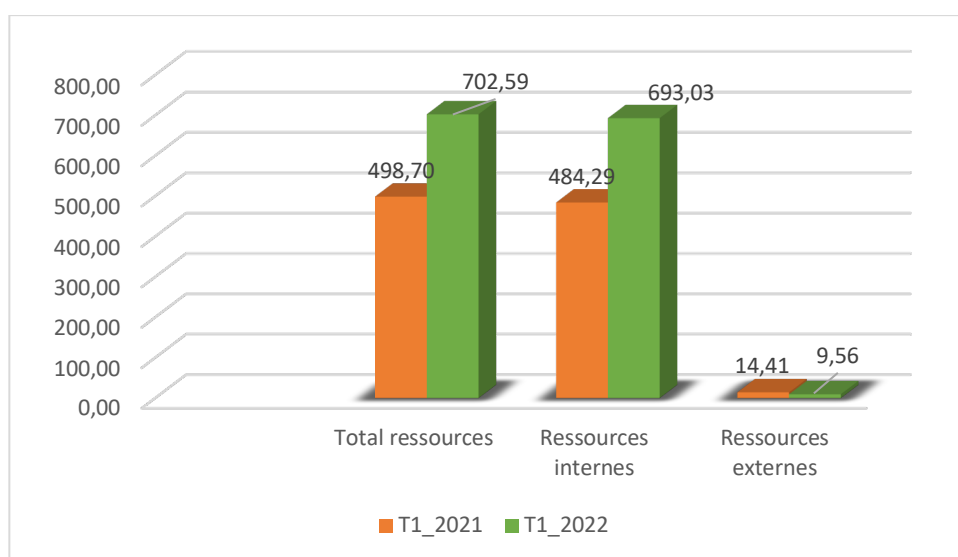
I. LES RESSOURCES DU BUDGET GENERAL

Les ressources du budget général mobilisées à la date du 31 mars 2022 s'élèvent à 702,59 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 20,3% par rapport à l'objectif annuel de 3461,00 milliards FCFA fixé par la loi de finances initiale de 2022 (LFI 2022).

Par rapport à la même période en 2021 (546,95 milliards), la mobilisation de ces ressources a enregistré une hausse significative de 203,89 milliards FCFA en valeur absolue, soit 40,9% en valeur relative.

Les ressources du budget général mobilisées jusqu'à fin mars 2022 sont essentiellement composées de ressources internes (recettes fiscales et recettes non fiscales) pour une part de 97%.

Figure 1 : Evolution des ressources du budget général en glissement annuel au premier trimestre 2022



I.1 LES RESSOURCES INTERNES

A la fin du premier trimestre 2022, les ressources internes du budget général ont été recouvrées à hauteur de 693,03 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de :

- 105% par rapport à l'objectif fixé pour le premier trimestre (660,62 milliards) grâce à la performance du recouvrement des recettes fiscales (113% de l'objectif trimestriel) ;
- et de 21,9% par rapport à l'objectif annuel de la LFI 2020 (3165,0 milliards).

Les ressources internes recouvrées au cours du premier trimestre de 2022 sont constituées de recettes fiscales (660,04 milliards) et de recettes non fiscales (32,92 milliards).

Comparé à la même période de l'année 2021, le recouvrement des ressources internes est en hausse de 208,74 milliards FCFA (43,1%) expliquée principalement par les recettes fiscales qui ont sensiblement accru de 192,84 milliards (41,3%).

Cette hausse est beaucoup plus portée par :

- l'impôt sur le revenu qui a connu un regain de 40% (+64,26 milliards FCFA) à la faveur aussi bien de l'impôt à la charge des personnes physiques (+40,96 milliards FCFA) que l'impôt sur les sociétés (+23,30 milliards FCFA) ;
- l'impôt sur la valeur ajoutée qui a augmenté de 63,77 milliards FCFA ;
- les droits de douane et autres droits à l'importation se sont améliorés de 44% (+28,94 milliards FCFA).

Quant aux recettes non fiscales, elles ont aussi évolué en hausse d'un montant de 15 milliards FCFA, en liaison avec les revenus de la propriété, notamment les dividendes perçus par l'Etat et le recouvrement au titre de loyers (revenus du domaine de l'Etat) avec des augmentations respectives de 3,53 milliards FCFA et de 13,18 milliards.

Tableau 1 : Situation des recouvrements de recettes internes à la fin du premier trimestre 2022

Natures des recettes	Recouvrement T1_2021	LFI 2021	objectif T1_2022	Recouvrement T2_2021	Taux d'exécution T2_2021		Evolution T1 2022/T1 2021	
					Trim.	Annuel	En valeur	En %
Recettes fiscales	467,20	3025,00	583,4	660,04	113%	21,8%	192,84	41,3%
Recettes non fiscales	17,09	140,00	77,2	32,99	43%	23,6%	15,90	93,0%
Total Recettes internes	484,29	3165,00	660,62	693,03	105%	21,9%	208,74	43,1%

Source : DEES/DGCPT/MFB

I.2 LES RESSOURCES EXTERNES

Les ressources externes mobilisées au cours du premier trimestre de 2022 sont essentiellement constituées que dons en capital d'un montant de 9,56 milliards FCFA destinés à financer des projets d'investissement. Les dons courants qui sont destinés aux dépenses courantes ne sont mobilisés qu'à hauteur de 0,56 milliard FCFA au cours du premier trimestre.

Ainsi, les dons budgétaires reçus au premier trimestre 2022 s'élèvent à 9,56 milliards FCFA, représentant un taux d'exécution de 4% des prévisions de la LFI 2022. Aussi, des dons d'un montant de 1,63 sont mobilisés au cours du trimestre et rétrocédés à des entités du secteur public.

Les dons proviennent essentiellement (89%) des partenaires suivants : la GIZ (37,5%), l'AFD (36,6%) et la KFW (15%). La liste complète des partenaires qui ont octroyé des dons en capital au premier trimestre 2022 figure en annexe 5.

Tableau 2 : Situation des dons reçus à la fin du premier trimestre 2022

Natures des dons	T1 2021	LFI 2022	T1 2022	Taux d'exéc. T1_2022	Evolution T1_2022/T1_2021	
					En valeur	En pourcentage
Dons courants	0,00	46,00	0,56	1%	0,56	
Dons en capital	14,41	250,00	9,00	4%	-5,41	-38%
Total ressources externes	14,41	296,00	9,56	3%	-4,85	-33,6%

Source : DODP/DGB/MFB

II. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

II.1 les modifications de crédits de paiement ouverts

Les crédits de paiement (CP) ouverts par la loi de finances initiale de 2022 sont revue en hausse de 47,115 milliards, au cours du premier trimestre de 2022, passant de 4245,00 milliards à 4292,12 milliards.

La révision à la hausse des CP ouverts est expliquée par les reports de crédits de dépenses en capital financées sur ressources internes (47,115 milliards), dont 3,270 milliards FCFA au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et 43,845 milliards FCFA de transferts en capital.

Les crédits ouverts par la LFI 2022 au titre de dépenses imprévues de fonctionnement (25 milliards FCFA) ont fait objet de réallocation pour un montant de 23,92 milliards FCFA, soit un disponible de 1,08 milliards FCFA à la date du 31 mars 2022. Quant aux crédits ouverts au titre des dépenses imprévues d'investissement (25 milliards FCFA), ils sont réalloués pour un montant de 16,90 milliards FCFA, soit un disponible de 8,10 milliards FCFA à fin mars 2022.

Les actes modificatifs de fongibilité de crédits ont réduit les dépenses d'acquisition de biens et services d'un montant de 232,163 millions FCFA pour abonder les dépenses en capital.

La répartition initiale des crédits ouverts par catégorie de dépenses est ainsi modifiée comme suit :

- les crédits ouverts au titre de dépenses d'acquisition de biens et de services revue en baisse de 17,57 milliards FCFA ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts courants sont abondées d'un montant de 17,57 milliards ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses d'investissement exécutées par l'Etat ont été réduits d'un montant de 11,13 milliards ;
- les crédits ouverts au titre de dépenses de transferts en capital ont évolués en hausse de 58,25 milliards.

Tableau 3 : Situation des modifications de crédits à la fin du premier trimestre de 2022

Catégories de dépenses	LFI_2022	Modifications	Crédits ouverts
	CP	CP	CP
Charges financières de la dette	350,00		350,00
Dépenses de personnel	952,00		952,00
Dépenses d'acquisitions de biens et services	359,65	-17,57	342,08
Dépenses de Transfert courant	811,06	17,57	828,63
Dépenses en capital sur ressources internes	942,29	47,12	989,41
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	251,33	-11,13	240,20
Dépenses de transferts en capital	690,96	58,25	749,21
Dépenses en capital sur ressources externes	830,00		830,00
Total budget général	4245,00	47,115	4292,12

Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

II.2 L'exécution des dépenses

Les dépenses du budget général exécutées au cours du premier trimestre 2022 s'établissent à 1439,64 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 33,5% par rapport aux crédits ouverts au 31 mars 2022.

Les crédits exécutés sont répartis entre :

- les dépenses ordinaires exécutées pour 808,18 milliards, soit 32,7% des crédits ouverts ;
- et les dépenses en capital pour 634,91 milliards, soit 34,9% des crédits ouverts.

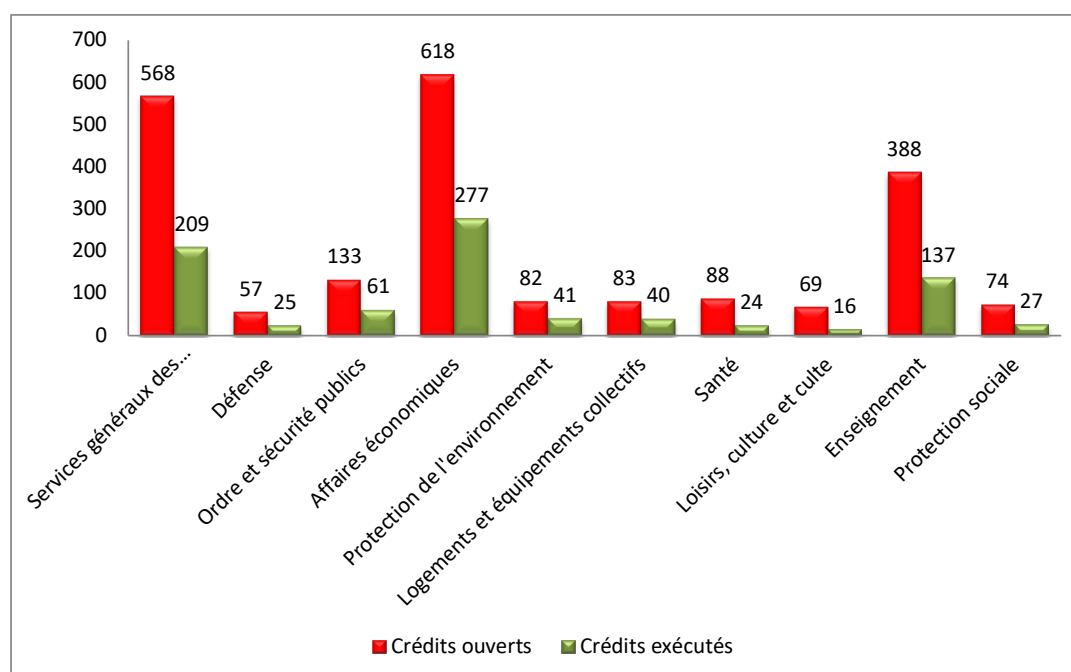
Tableau 4 : Situation d'exécution des crédits du budget général à la fin du premier trimestre de 2022

Catégories de dépenses		eng. CP	ordon. CP	Taux d'exéc. CP
Dépenses ordinaires	Total dépenses ordinaires	819,03	808,18	32,7%
	Charges financières de la dette	123,09	123,09	35,2%
	Dépenses de personnel	227,18	227,18	23,9%
	Dépenses d'acquisition de biens et services	106,06	95,20	27,8%
	Dépenses de transferts courants	359,14	359,14	43,3%
Dépenses en capital	Total dépenses en capital	656,84	634,91	34,9%
	Dépenses en capital sur ressources internes	452,28	430,35	43,5%
	Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	52,45	30,52	12,7%
	Dépenses de transferts en capital	399,83	399,83	53,4%
	Dépenses en capital sur ressources externes	204,56	204,56	24,6%
TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL		1472,42	1439,64	33,5%

Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

La situation d'exécution des dépenses financées sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) selon l'objet socio-économique se présente comme suit :

Figure 2 : Exécution des dépenses sur ressources internes (hors charges financières de la dette et dépenses de personnel) répartie par fonction à la fin du premier trimestre 2022



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

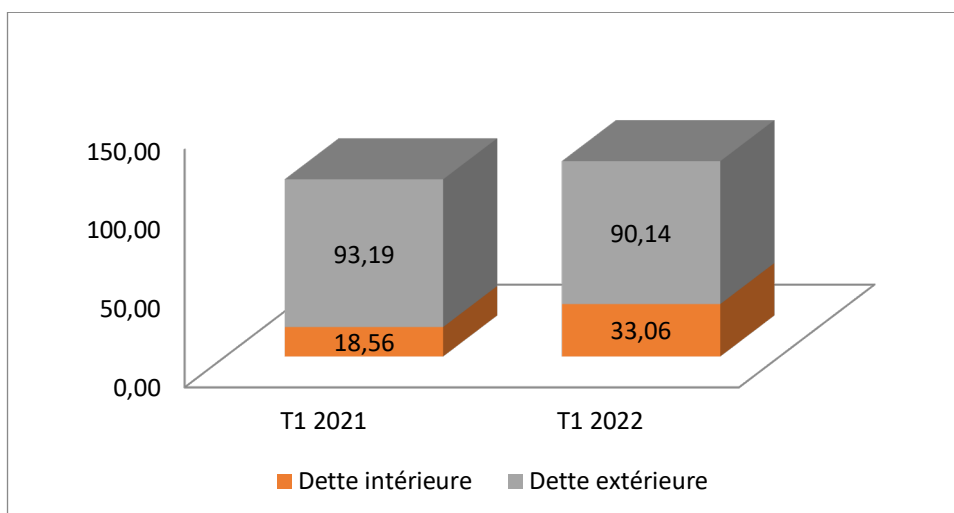
II.2.1 Exécution des dépenses Ordinaires

1. Charges financières de la dette

Les charges financières de la dette exécutées au cours du premier trimestre 2022 s'élèvent provisoirement à 123,09 milliards FCFA, représentant environ 35% des prévisions de la LFI 2022.

Comparées à la même période de l'année précédente, les charges financières ont évolué en hausse de 10% (+11,45 milliards). Cette hausse est expliquée par les charges de la dette intérieure qui a enregistré une forte hausse de 78% (+14,50 milliards). En revanche, les charges de la dette extérieure qui constituent la part la plus importante de cette catégorie de dépenses (73%), ont évolué en légère baisse de 3% (-3,05 milliards FCFA).

Figure 2 : Evolution des charges financières de la dette à la fin du premier trimestre 2022



Source : DDP/DGCPT/MFB

Au titre de l'amortissement de la dette, un montant de 156,04 milliards FCA est ordonnancé à la date du 31 mars 2022 dont 65,66 milliards FCFA de dette intérieure et 90,38 milliards FCFA de dette extérieure.

Dans le cadre du financement du déficit, des émissions de titres publics sont effectuées sur le marché régional pour un montant de 205,00 milliards de francs à la date du 31 mars 2022. Ces émissions réalisées par adjudication sont composées d'Obligations du Trésor de 15 ans pour un montant de 55 milliards de francs CFA, celles de 10 ans pour un montant de 55 milliards de francs CFA, de 7ans pour un montant de 55 milliards et de 5 ans pour un montant de 40 milliards francs FCA.

2. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel exécutées au 31 mars 2022 s'élèvent à hauteur de 227,184 milliards de FCFA, soit 24,2% des crédits ouverts (952 milliards FCFA) par la loi de finances.

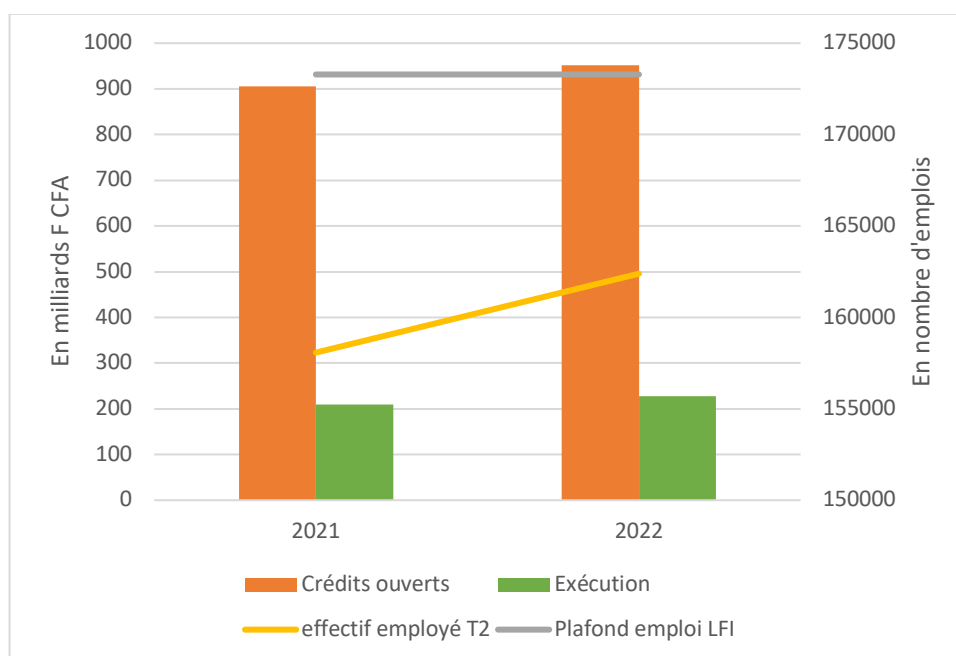
Comparées au premier trimestre de 2021, les dépenses de personnel ont augmenté de 18,29 milliards, soit 8,8% en valeur relative.

Cette hausse s'explique par, notamment :

- l'augmentation de l'effectif de la fonction publique (qui passe de 154643 agents au premier trimestre 2021 à 162391 agents à fin mars 2022) ;
- les rappels payés aux enseignants ;
- l'application des décrets allouant une indemnité forfaitaire de transport à certains agents de l'Etat et élargissant l'indemnité de représentation médicale aux médecins vétérinaires civils ;

Les dépenses de personnel sont principalement portées par les ministères de l'éducation nationale (55%), de la défense (14%), de l'intérieur (8%) et de la santé (6%) ces ministères emploient respectivement 52% ; 18%, 9% et 6% de l'effectif total employé au 31 mars 2022.

Figure 3 : Evolution de la masse salariale et des effectifs au premier trimestre 2022



Source : DS/DGBMFB

3. Autres dépenses ordinaires

Les autres dépenses ordinaires comprennent :

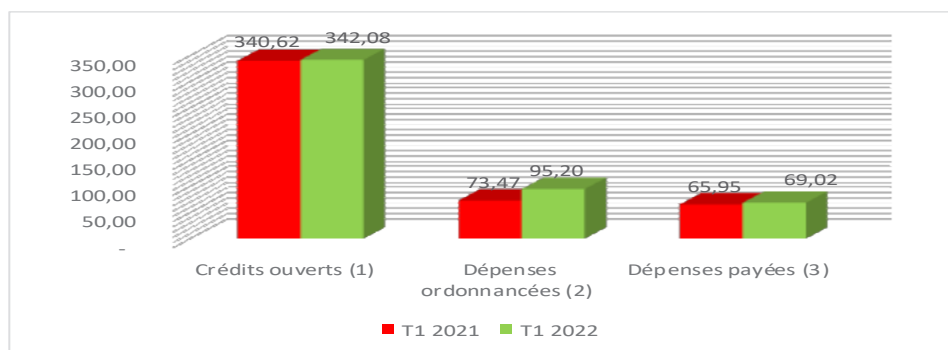
- les dépenses d'acquisitions de biens et services destinées au fonctionnement des services des ministères et des institutions ;
- les dépenses de transferts courants pour la prise en charge des charges d'exploitation et de

fonctionnement d'entités externes au budget général de l'Etat ainsi que des appuis à des catégories socio-professionnelles de la population.

3.1 Dépenses d'acquisitions de biens et de services

Au 31 mars 2022, les dépenses d'acquisitions de biens et de services sont exécutées (ordonnancées) à hauteur de 27,8% des crédits ouverts (95,2 milliards FCFA) contre 21,6% un an auparavant.

Figure 4 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses d'acquisition de biens et de services à la fin du premier trimestre 2022



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le taux d'exécution affiché au premier trimestre est essentiellement porté par la dotation « charges non réparties » dont plus de la moitié des crédits (55%) sont exécutés durant cette période. Ce niveau d'exécution est expliqué par les impôts et taxes payés dans le cadre des investissements réalisés sur ressources extérieures. Compte tenu du caractère évaluatif des crédits ouverts au titre de ces impôts et taxes, les dépenses sont exécutées pour un montant (20,85 milliards) qui a plus que quadruplé les crédits autorisés par la LFI 2021 (5 milliards).

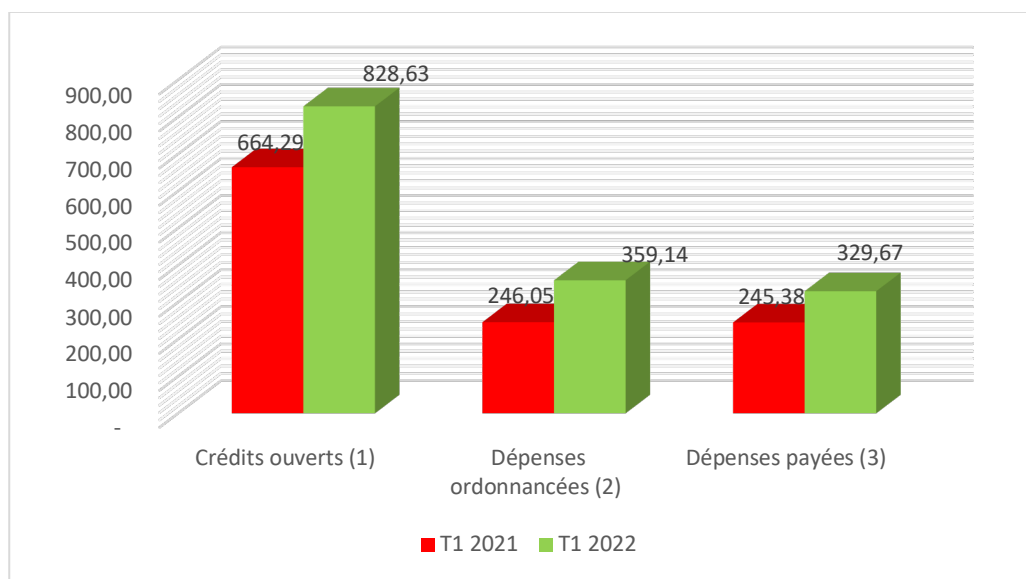
En outre, les niveaux d'exécution des programmes budgétaires sont satisfaisants, notamment au niveau des secteurs :

- de la défense avec un taux d'exécution de 40% ;
- de la santé, au niveau duquel le programme « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » a enregistré un taux d'exécution de 23 % principalement expliqué par le paiement des contractuels de la santé et de l'action sociale. Cependant, les programmes métiers sont relativement bas avec un taux d'exécution des crédits de 10% ;
- de l'éducation, à travers les programmes « Pilotage ministériel, gestion et coordination administrative » et « Enseignement élémentaire » avec des taux d'exécution respectifs de 26% et 24%, en liaison avec les paiements aux professeurs et maîtres contractuels. Les niveaux d'exécution des autres programmes sont relativement bas (12%) ;
- de l'ordre et la sécurité publique, avec les programmes « Sûreté publique et maintien de l'ordre » et « Sécurité civile » qui ont enregistré des taux d'exécution respectifs de 32% et 27% ;
- des affaires économiques, avec un taux d'exécution de 21% porté notamment par les programmes des ministères en charge du commerce, de la pêche, de l'élevage et du développement industriel qui enregistre des niveaux d'exécution satisfaisants.

3.2 Dépenses de transferts courants

Les transferts courants exécutés (ordonnancés) au 31 mars 2022 s'élèvent à hauteur de 43% (359,14 milliards) des crédits ouverts contre 37% (246,05 milliards) un an auparavant.

Figure 5 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts courants à la fin du premier trimestre 2022



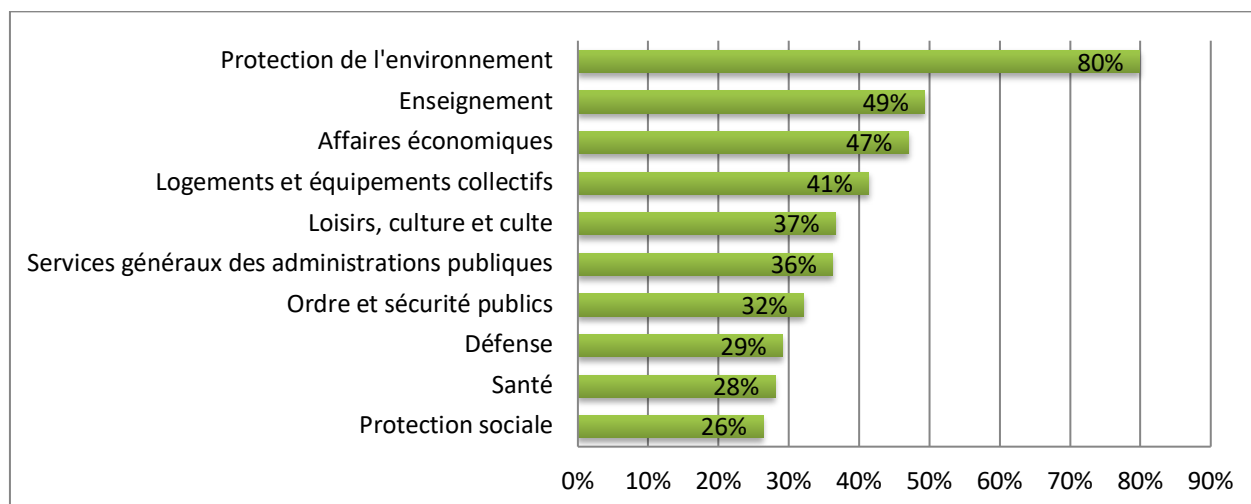
Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Le niveau d'exécution des transferts courants, globalement satisfaisant, est porté par :

- les dotations budgétaires (51%), en liaison avec les dépenses destinées aux services généraux des administrations publiques qui sont exécutées à hauteur de 56% des crédits ouverts. Ces transferts sont principalement versés aux institutions constitutionnelles ;
- les programmes budgétaires maîtres d'ouvrage des politiques publiques (ou programmes métiers) qui affichent globalement un taux d'exécution de 43% ;
- les programmes en charges du pilotage et de la coordination des ministères qui réalisent dans une moindre mesure un taux d'exécution de 28%.

Par destination fonctionnelle, les niveaux d'exécution des dépenses de transferts courants se présentent comme suit.

Figure 6 : Taux d'exécution des transferts courants selon l'objet de la dépense à la fin du premier trimestre 2021



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Les niveaux d'exécution les plus satisfaisants sont réalisés au profit des secteurs :

- de la protection de l'environnement qui affiche le taux d'exécution le plus élevés (80%). Ce niveau d'exécution est expliqué principalement par le versement intégral des ressources destinées à l'Unité de Coordination de la Gestion des déchets solides (UCG) en vue d'assurer la collecte des déchets solides pour un montant de 18 milliards FCFA. Aussi, dans le même secteur, il est enregistré une exécution de 50% des crédits ouverts (6 milliards FCFA sur 12 milliards FCFA) pour la prise en charge des volontaires du nettoyage qui sont recrutés dans le cadre programme XËYU NDAW ÑI ;
- de l'enseignement avec un taux d'exécution des dépenses de 49% qui est expliqué par les transferts versés pour le paiement des bourses nationales et étrangères des étudiants (67% des crédits ouverts, soit 34,78 milliards FCA) et aux subventions accordées aux Etablissements publiques et centres des œuvres universitaires (52% des crédits ouverts, soit 55,79 milliards FCFA) ;
- des affaires économiques (47%) grâce, notamment à :
 - l'exécution de 68% des crédits ouverts pour bloquer le prix à la pompe, soit un montant mobilisé de 65,87 milliards FCFA ;
 - la mobilisation de la totalité des crédits ouverts pour l'accès aux intrants agricoles et l'appui aux acteurs coton ;
 - l'exécution de 100% des crédits ouverts au titre de rémunération des services publics au profit de la société Dakar Dem Dikk.

Des niveaux d'exécution satisfaisants sont également enregistrés sur les transferts destinés :

- aux services généraux des administrations publiques (36%) constitués principalement des dotations des institutions constitutionnelles et des charges non réparties ;
- aux loisirs, culture et culte (37%) avec la mobilisation des subventions au profit des organismes publics et privés de la presse et de la culture ;
- aux logements et équipements collectifs (41%) en liaison avec la mobilisation avec l'organisation du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau ;
- à la santé (28%) avec une exécution de 51% des transferts alloués aux hôpitaux publics.

II.2.2 Dépenses en capital

Les dépenses en capital ordonnancées au 31 mars 2022 s'élèvent à 634,91 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 34,9% des crédits ouverts. Ces dépenses sont réparties entre :

- dépenses financées sur ressources internes, exécutées à hauteur de 43,5%, contre 24,8% un an auparavant ;
- et dépenses financées sur ressources externes pour un montant de 204,56 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 24,6%.

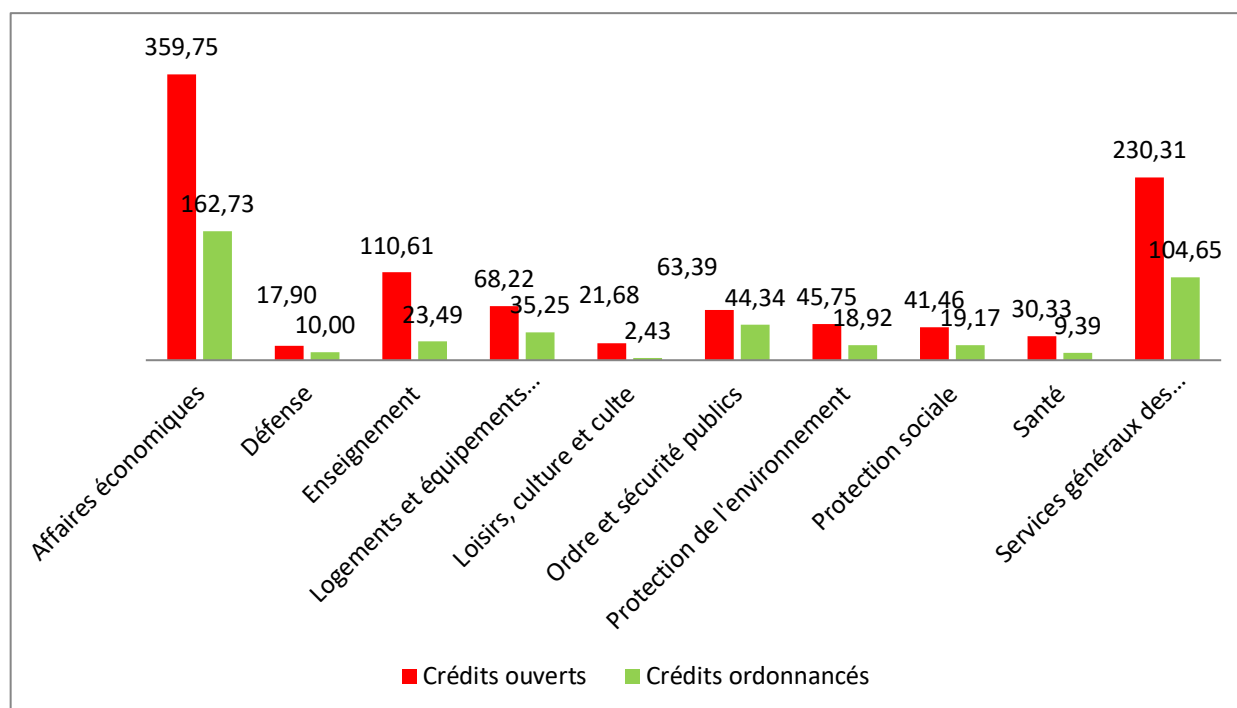
1. Dépenses en capital financées sur ressources internes

Les dépenses financées sur ressources internes comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat (catégorie de dépenses 5) et les dépenses de transferts en capital (catégorie de dépenses 6).

Au 31 mars 2022, les dépenses en capital financées sur ressources intérieures sont exécutées à un niveau élevé des crédits ouverts (43,5%), expliqué par la forte mobilisation des transferts en capital (53,4% des crédits ouverts).

Selon la destination socio-économique, la situation d'exécution des dépenses en capital sur ressources internes est présentée par la figure ci-dessous. Ces dépenses sont orientées en majorité aux secteurs des affaires économiques (38% du total des dépenses en capital sur ressources internes) et des services généraux de l'administrations (24%).

Figure 7 : Exécution des dépenses en capital selon l'objet de la dépense à la fin du premier trimestre 2022

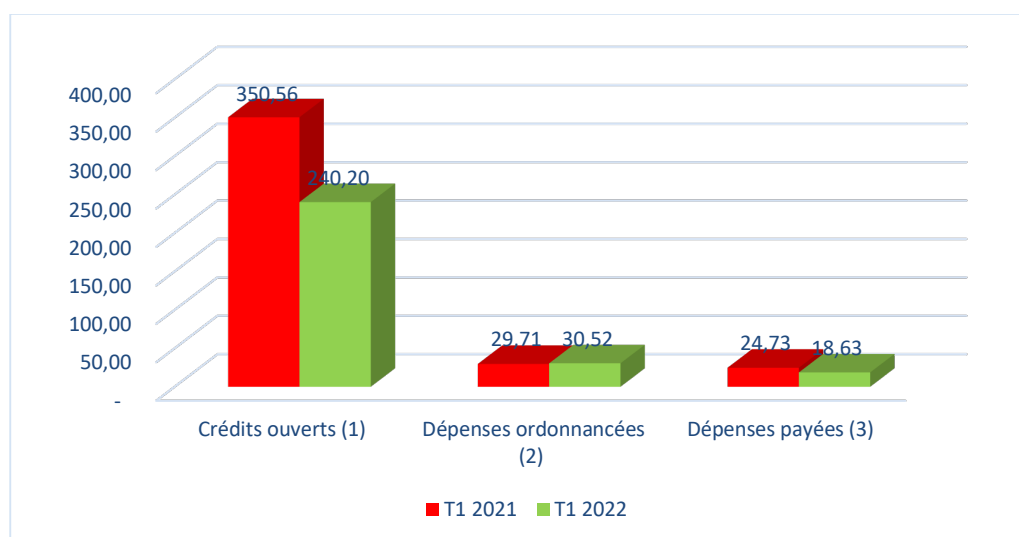


1.1 Les Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat

Au 31 mars 2022, les dépenses d'investissements exécutées par l'Etat sont réalisées à hauteur de 12,8% des crédits ouverts contre 8,5% à la même date de l'année précédente.

Le niveau bas de l'exécution de ces dépenses, observé au premier trimestre, serait expliqué par le processus de passation des marchés de cette catégorie de dépenses qui est généralement long.

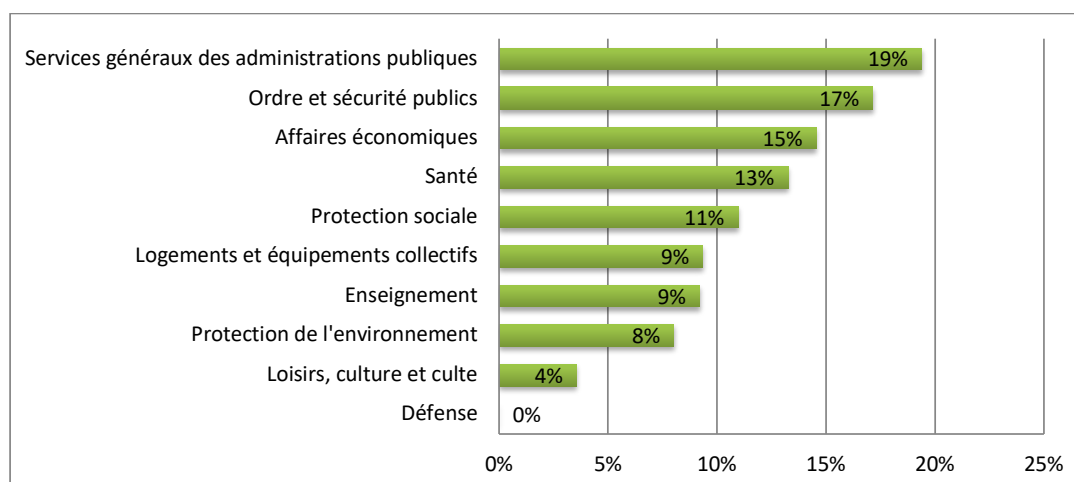
Figure 8 : Evolution de l'exécution des crédits de Dépenses d'investissements exécutées par l'Etat à la fin du premier trimestre 2022



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

Les niveaux d'exécution des dépenses d'investissement exécutés par l'Etat au profit des secteurs socio-économiques, affichent pour la plupart des taux d'exécution des crédits ouverts relativement faible.

Figure 11 : Taux d'exécution des dépenses d'investissement exécutés par l'Etat selon l'objet de la dépense à la fin du premier trimestre 2022



Source : SYSBUDGEP/DGB/MFB

1.2 Dépenses de transferts en capital

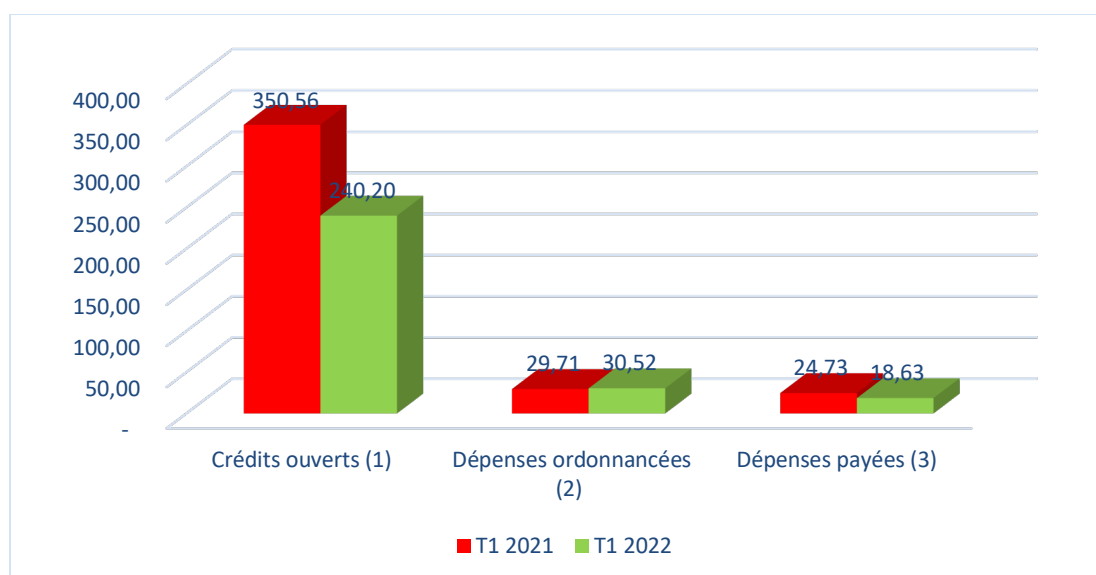
Au 31 mars 2022, les dépenses de transferts en capital sont exécutées à hauteur de 53,4% des crédits contre 37,7% un an auparavant.

Le niveau d'exécution des transferts en capital qui est globalement satisfaisant est porté par :

- les programmes en charge du pilotage et de la coordination qui réalisent un taux d'exécution des crédits ouverts de 84%. Ce niveau d'exécution est porté, notamment par le programme pilotage du ministère en charge :
 - de la justice qui a mobilisé la totalité de ces crédits de transferts en capital destinés à la modernisation de ses infrastructures ;
 - des collectivités territoriales qui a exécuté 100% des crédits pour la mise en œuvre du programme acte III de la décentralisation ;
 - des finances, avec le projet de construction de la cité ministérielle pour lequel la totalité des crédits ouverts sont exécutés.
- les dotations au profit des charges non réparties pour lesquelles 71% des crédits ouverts sont mobilisés ;
- les programmes métiers qui, dans une moindre mesure, affichent globalement un taux d'exécution de 50% des crédits ouverts.

Les transferts en capital des dotations budgétaires sont exécutés à hauteur de 29% des crédits ouverts à la faveur des institutions constitutionnelles.

Figure 8 : Evolution de l'exécution des crédits des dépenses de transferts en capital à la fin du premier trimestre 2022



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

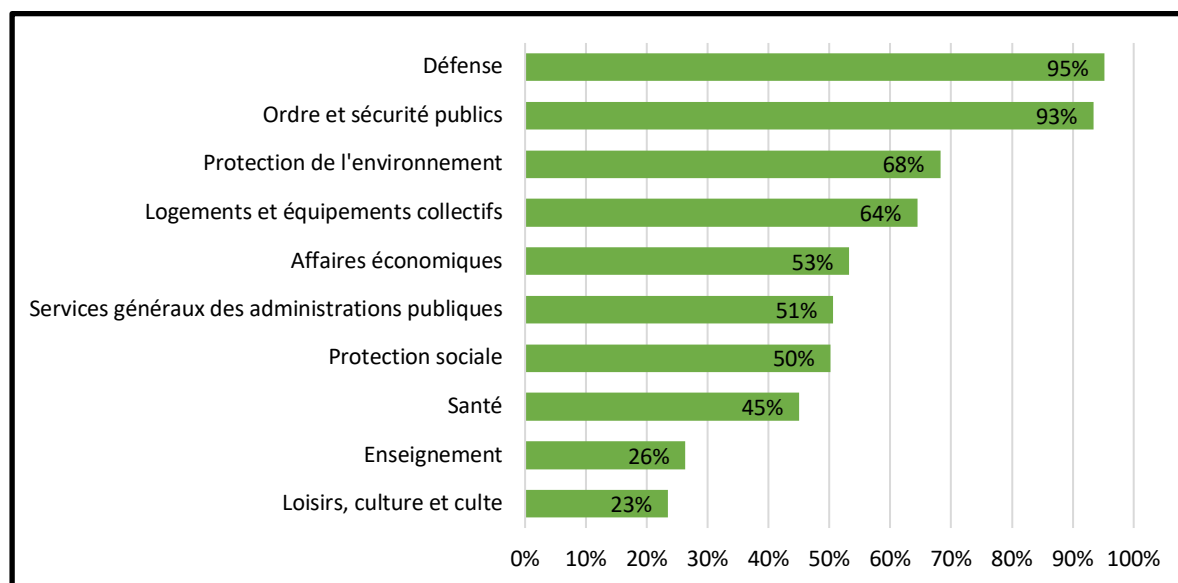
Selon la destination de la dépense par objet, le niveau de mobilisation des transferts en capital est tiré par les secteurs suivant :

- défense à travers le programme « Défense du territoire national » qui a mobilisé 100% des crédits destinés au projet de renforcement des moyens de la défense nationale «GAINDE 1»;
- ordre et sécurité publics qui mobilise 93% des crédits ouverts sur les transferts en capital, grâce aux programmes :
 - « Pilotage, Coordination et Gestion administrative » du Ministère de la justice qui a mobilisé l'intégralité des crédits ouverts pour la modernisation des infrastructures de la justice ;
 - « Sécurité publique » et « Sûreté publique et maintien de l'ordre » avec des taux d'exécution respectifs de 90% et 100% des crédits ouverts ;
- protection de l'environnement (68%) avec le programme « la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de projets d'assainissement et de lutte contre les inondations ;
- logement et équipement collectif (64%), en liaison avec la mobilisation intégrale des crédits ouverts dans le cadre de la construction de la cité ministérielle et une exécution de 69% des transferts en capital du programme d'Accès à l'Eau Potable;
- affaires économiques (54%) avec la mobilisation de :
 - presque la totalité des crédits du programme « Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles » ;
 - 70% des crédits du programme « Développement communautaire et équité territoriale » dans le cadre de la mise en œuvre du PUDC et du PUMA ;
 - 91% des crédits du programme « Electrification rurale et Energies renouvelables » ;
 - 56% des crédits du programme « Développement, gestion et entretien du réseau ferroviaire » ;
- secteur des services généraux des administrations publiques (50%) avec notamment la mobilisation de 94% des ressources au titre de participations financières de l'Etat et de 47% de crédits ouverts au profit du fonds d'équipement des collectivités territoriales ;
- santé (45%) grâce à la mobilisation de 50% des crédits destinés à la construction de la polyclinique de l'hôpital principal de Dakar et de 58% des crédits du programme « Santé de référence » dans le cadre notamment des appuis aux établissements publics de santé et du renforcement des moyens d'évacuation.

Cependant, comparativement aux secteurs cités ci-dessus, le niveau d'exécution est relativement bas dans les secteurs :

- enseignement (26%), expliqué par la non mobilisation des ressources affectées aux Fonds de financement de la formation professionnelle et technique (3FPT). Aussi, les crédits destinés aux constructions des infrastructures d'enseignement et de résidence universitaires sont exécutés globalement à hauteur de 25%. Toutefois, au titre de la construction de l'Université Amadou Moctar MBOW, 76% des crédits ouverts sont exécutés à la date du 31 mars 2022.
- loisirs, culture et culte (23%) avec un taux d'exécution de 15% de crédits ouverts du programme « Promotion et valorisation du Patrimoine culturel » pour la construction du musée des civilisations noires (25%) et la construction du mémorial Dakar-Gorée (12,5%).

Figure 9 : Taux d'exécution des dépenses de transferts en capital suivant les fonctions à la fin du premier trimestre 2022



Source : SYSBUDGEP/DGBMFB

2. Dépenses en capital financées sur ressources externes

Les dépenses en capital financées sur ressources extérieures s'élèvent, à la date du 31 mars 2022, à 204,56 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 24,6%. Ces dépenses sont financées à 96% sur prêts (195,39 milliards) et 4% sur dons (9,17 milliards).

En plus de ces dépenses, un montant de 15,75 milliards F CFA a fait objet de rétrocession dont 14,05 milliards FCFA en prêts projets et 1,69 milliards FCFA en dons en capital. Les principaux bénéficiaires sont la SONES et la SENELEC.

Plus de la moitié des tirages (62%) est mobilisée pour le financement des projets du secteur quaternaire. Les principaux projets bénéficiaires de ce secteur sont relatifs :

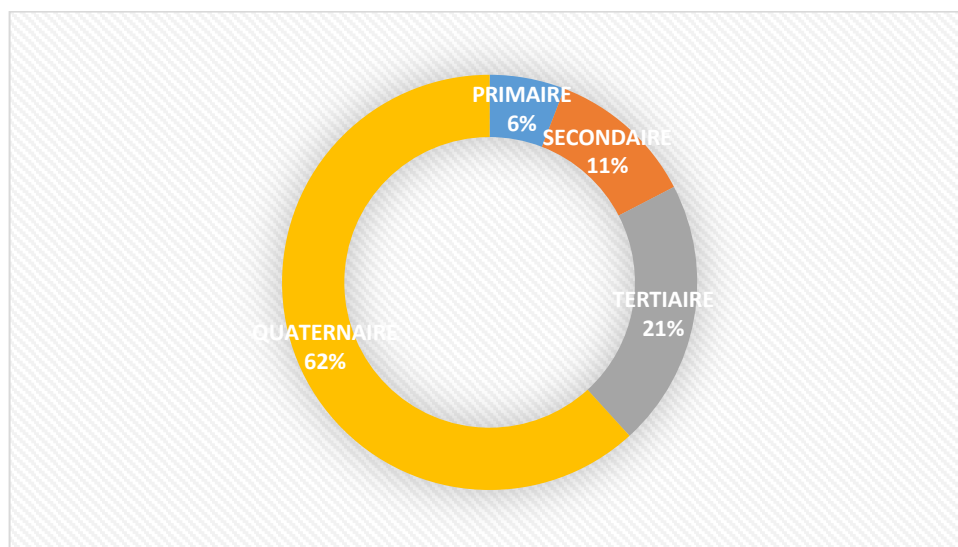
- aux équipements administratifs pour un montant de 75 milliards FCFA ;
- à la Culture, jeunesse et sports (23,19 milliards FCFA), avec notamment la construction du stade olympique ;
- à l'hydraulique urbaine et l'assainissement (8,46 milliards FCFA) ;
- à la Santé et la nutrition » (8,95 milliards FCFA) ;

Le secteur tertiaire qui vient en deuxième position en termes de destination des ressources extérieures (21%) est dominé par les sous-secteurs des transports routiers (28,32 milliards FCFA), des transports ferroviaires (9,42 milliards FCFA).

Le secteur primaire représentant 11% des tirages, est constitué principalement des sous-secteurs de l'agriculture (10,03 milliards FCFA) et de l'élevage (1,33 milliards).

Le secteur secondaire, qui a le moins bénéficié des ressources extérieures des tirages (25,42 milliards FCFA), concernent uniquement le sous-secteur de l'Energie pour la mise en œuvre des projets d'électrification rurale avec, notamment le projet d'Installation de 67000 lampadaires.

Figure 10 : Répartition des tirages par secteur à la fin du mois de décembre 2021



Source : MFB/DGB/DODP

III. LES RECETTES ET DEPENSES DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

Au 31 mars 2022, la situation d'exécution du FNR fait ressortir une amélioration significative du solde cumulé avec un montant positif de 7,751 milliards FCFA contre 4,497 milliards FCFA à la même période de l'année précédente. Cette amélioration est consécutive au renforcement du suivi des cotisations des fonctionnaires en détachement. Elle est aussi expliquée par l'augmentation du nombre de cotisants qui passe de 120 506 en mars 2021 à 127 227 en mars 2022, soit une hausse de 6721 cotisants, au moment où le nombre d'allocataires a évolué en baisse de 1893.

Les recettes du FNR se chiffrent en fin mars 2022 à 34,646 milliards FCFA, dont 30,167 milliards FCFA générés par le régime de base de retraite et 4,478 milliards FCFA par le régime complémentaire.

Les dépenses du FNR se chiffrent à 27,095 milliards FCFA, constitué des allocations de pension du régime général pour un montant 26,94 milliards FCFA ; des allocations du régime complémentaire de 0,154 milliards FCFA.

En fin mars 2022, le nombre total de cotisants est de 127 227 et le nombre de pensionnés de 68 257, soit un rapport démographique de 1,86 cotisants/allocataire, contre 1,72 en mars 2021

Tableau 5 : Situation d'exécution du FNR à la fin du premier trimestre 2022

	LFI 2022	T1_2021	T1_2022	Ecart 2022/2021
Recettes (en milliards F CFA)	127,5	31,6	34,646	3,046
dont régime complémentaire (en milliards FCFA)		4,09	4,478	0,388
Nombre de cotisants		120 506	127 227	6 721
Dépenses (en milliards F CFA)	127,5	26,628	27,095	0,467
dont régime complémentaire (en milliards FCFA)		0,026	0,154	0,128
Nombre Allocataires		70 150	68 257	-1893
Solde du FNR	0	4,972	7,551	2,579

Source : DP/DGB/MFB

IV. LES RESSOURCES ET DEPENSES DU SECTEUR PARAPUBLIC

Le présent rapport porte sur cent soixante-sept (167) organismes publics constitués de :

- soixante et un (61) agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- soixante-treize (73) établissements publics dont :
 - 40 établissements publics de santé ;
 - 10 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ;
 - 3 établissements publics scientifiques et techniques EPST ;
 - 2 établissements publics professionnels EPP ;
 - 14 Agences Régionales de Développement (ARD) ;
 - 3 établissements publics administratifs (EPA) ;
 - CDC.
- trente-trois (33) établissements d'enseignement supérieur public et centres d'œuvres universitaires etc ;

La situation d'exécution budgétaire du secteur parapublic au premier trimestre 2022 porte sur 167 organismes publics autonomes. Il s'agit de :

- 61 agences et structures administratives similaires ou assimilées ;
- 40 établissements publics de santé ;
- 33 établissements d'enseignement supérieur public et centres d'œuvres universitaires
- 10 établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) ;
- 3 établissements publics scientifiques et techniques EPST ;
- 2 établissements publics professionnels EPP ;
- 14 Agences Régionales de Développement (ARD) ;
- 3 établissements publics administratifs (EPA) ;
- la CDC.

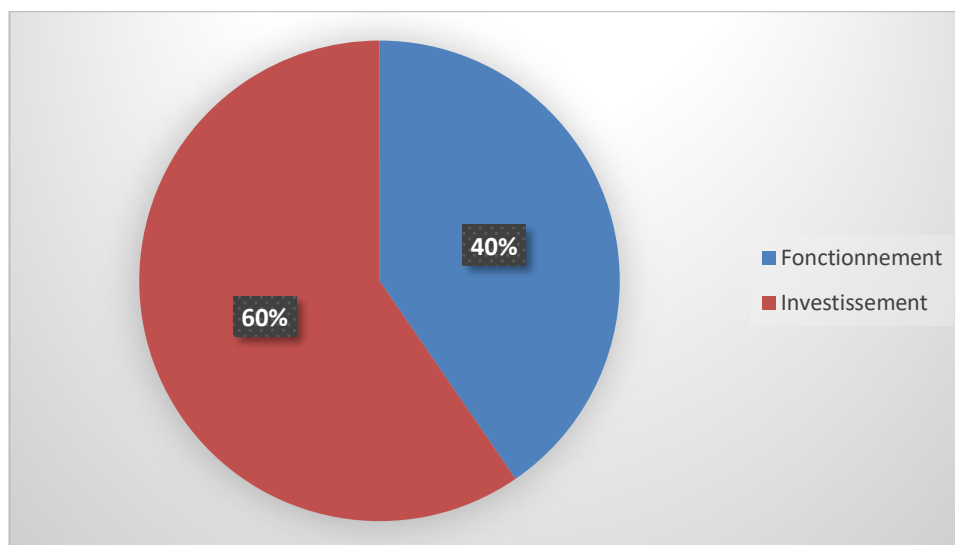
1. Situation des budgets prévisionnels

Les entités suivies au premier trimestre cumulent, au titre de l'exercice 2022, un budget prévisionnel de 2096,01 milliards FCFA.

Les ressources de ces entités comprennent :

- les ressources propres pour 798,780 milliards, soit 38,2% des prévisions totales de recettes ;
- les transferts attendus de l'État pour 664,208 milliards F CFA, soit 31,7% des prévisions globales de recettes. Ils se décomposent en transferts courants de 333,085 milliards (39,1% des recettes de fonctionnement) et en transferts en capital de 331,122 milliards (26,52% des recettes d'investissement) ;
- les contributions des partenaires techniques et financiers (PTF) pour 586,519 milliards, soit 28,0% des prévisions totales ;
- d'autres ressources pour 46,504 F CFA, soit 2,22 % des prévisions de recettes globales

Les prévisions de dépenses sont réparties en fonctionnement pour un montant de 847,23 milliards F CFA (40% du budget) et d'investissement pour 1248,78 milliards F CFA (60%).

Figure 11 : Structure par nature du budget prévisionnel des entités suivies au premier trimestre 2022

Source : DSP/DGCPT/MFB

Les prévisions de dépenses de personnel sont évaluées à 259,435 F CFA. Elles représentent 30,63 % des prévisions du budget de fonctionnement et 12,38 % du budget global.

2. Situation d'exécution budgétaire

Les ressources mobilisées au 31 mars 2022 s'élèvent à 482,072 milliards F CFA, soit un taux d'exécution de 23,01% des prévisions.

Les réalisations de recettes sont réparties comme suit :

- transferts de l'Etat : 163,799 milliards F CFA, soit 24,7% des transferts prévus. Les transferts mobilisés sont constitués pour 111,108 milliards de transferts courants et pour 62,671 milliards de transferts en capital, soit des taux d'exécution respectifs de 30,4 % et 18,9% ;
- ressources extérieures (PTF) : 31,077 milliards, soit 5,30 % des prévisions ;
- recettes propres : 287,277 milliards, soit 35,96 % des prévisions budgétaires ;
- autres ressources : 164,299 millions, soit 0,35 % des prévisions.

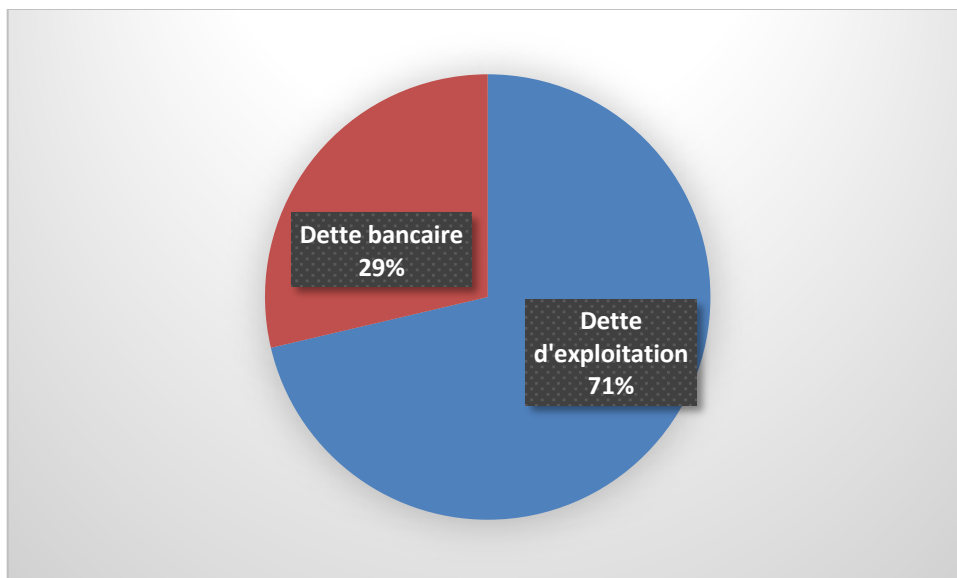
Le taux d'exécution globale des dépenses s'établit à 9,86%, soit un montant de 206,714 milliards F CFA. Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 163,507 milliards F CFA et celles d'investissement à 43,206 milliards F CFA, soit respectivement 19,30 % et 3,46 % des prévisions.

Les dépenses de personnel sont exécutées à hauteur de 58,640 milliards, soit 22,6% des prévisions. Elles représentent 35,8% des dépenses de fonctionnement réalisées à la date du 31 mars 2022.

3. Situation de la dette

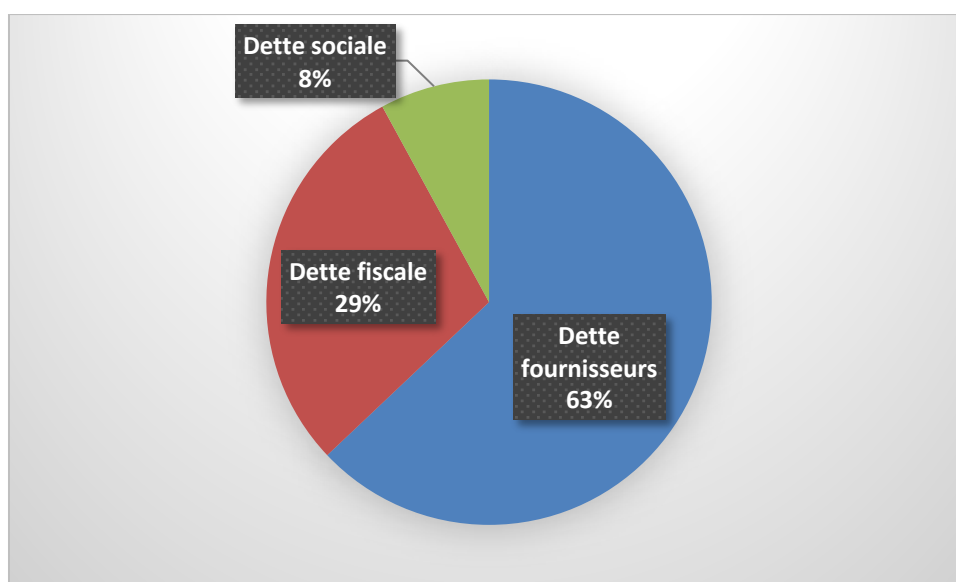
La dette des 167 structures suivies au premier trimestre 2022 s'élève à 352,734 milliards F CFA et se décompose ainsi qu'il suit :

- dette d'exploitation de 251,636 milliards ;
- dette bancaire constituée d'emprunts et de découverts de 101,098 milliards.

Figure 12 : Structure de la dette des entités suivies au premier trimestre 2022

La dette d'exploitation de ces structures se décompose ainsi qu'il suit :

- dette fournisseurs de 158,391 milliards ;
- dette fiscale de 73,247 milliards ;
- dette sociale de 19,999 milliards.

Figure 13 : Structure de la dette d'exploitation des entités suivies au premier trimestre 2022

Source : DSP/DGCPT/MFB

ANNEXES

Annexe 1 : Situation détaillée d'exécution des recettes internes du budget général (en F CFA)

Nature de la recette	T1 2021	T1 2022
A1 RECETTES	497 348 420 467	702 589 944 189
A11 Recettes fiscales	469 858 030 356	660 039 184 722
A111 Impôts sur le revenu, les bénéfices et gains en capital	159 143 284 942	223 407 589 679
A1111 A la charge des personnes physiques	77 909 479 824	118 864 923 127
A1112 impôts sur les Sociétés et autres entreprises	81 233 730 118	104 531 486 826
A1113 Non ventilables	75 000	11 179 726
A112 Impôts sur les salaires et la main-d'oeuvre	8 280 960 969	10 124 774 752
A113 Impôts sur le patrimoine	7 999 063 510	21 528 713 215
A1133 Impôts sur les mutations par décès, les successions, les donations entre vifs et les legs	1 262 205 988	2 136 358 607
A1134 Impôts sur les transactions financières et en capital	6 736 857 522	19 392 354 608
A114 Impôts sur les biens et services	220 020 106 261	299 851 733 628
A1141 Impôts généraux sur les biens et services	140 108 195 608	203 874 798 768
A11411 Impôts sur la valeur ajoutée	139 820 854 659	196 861 176 291
A11413 Impôts sur le chiffre d'affaires et autres impôts généraux sur les biens et services	-	-
A1142 Accises	60 767 641 968	53 666 488 212
A1144 Taxes sur des services déterminés	-	-
A1145 Taxes sur l'utilisation ou la permission d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	6 504 072 286	20 080 236 095
A11451 Taxes sur les véhicules à moteur	2 660 828 727	853 385 283
A11452 Autres	6 504 072 286	20 080 236 095
A115 Impôts sur le commerce extérieur et les transactions	66 040 000 000	94 980 000 000
A1151 Droits de douane et autres droits à l'importation	66 040 000 000	94 980 000 000
A1152 Taxes à l'exportation	-	-
A116 Autres recettes fiscales	8 374 614 674	10 146 373 448
A13 Dons	10 400 000 000	9 564 000 000
A131 Reçus d'administrations publiques étrangères	10 400 000 000	9 000 000 000
A1311 Courants	-	564 000 000
A1312 En capital	10 400 000 000	9 000 000 000
A132 Reçus d'organisations internationales	-	-
A133 Reçus d'autres unités d'administration publique	-	-
A14 Autres recettes	17 090 390 111	32 986 759 467
A141 Revenu de la propriété	13 027 145 221	30 046 399 822
A1411 Intérêts	-	309 406 841
A1412 Dividendes	-	3 528 000 000
A1415 Loyers	13 027 145 221	26 208 992 981
A142 Ventes de biens et services	2 932 837 859	2 440 359 645
A1422 Droits administratifs	2 932 834 259	2 440 359 645
A1423 Ventes résiduelles des établissements non marchands	3 600	-
A143 Amendes, pénalités et confiscation	-	-
A145 Recettes diverses non identifiées	1 130 407 031	500 000 000

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 2 : Situation d'exécution des autorisations d'engagement et des crédits de paiement répartis par ministère ou institution, par programme ou dotation et par catégorie de dépenses

le tableau est disponible sur <https://budget.sec.gouv.sn>

Source : DEES/DGCPT/MFB

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction

Libellé Section	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale
Présidence de la République	25,921	0,150	0,000	2,925	0,000	0,079	0,000	1,250	0,000	0,025
Assemblée Nationale	4,386	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Conseil Economique Social et Environnemental	1,885	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Conseil Constitutionnel	0,000	0,000	0,300	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Cour Suprême	0,000	0,000	0,405	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Cour des Comptes	0,000	0,000	2,037	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Haut Conseil des Collectivités Territoriales	2,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	8,480	0,000	0,000	0,575	0,000	0,000	0,500	0,000	0,338	0,200
Ministère des Affaires Etrangères et des Senegalais de l'Extérieur	0,807	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1,550	0,000	0,004
Ministère des Forces Armées	0,000	25,346	13,022	0,000	0,000	0,378	6,168	0,007	0,166	0,438
Ministère de l'Intérieur	9,443	0,000	18,435	0,000	0,000	0,000	0,001	0,045	0,479	0,000
Ministère de la Justice	0,026	0,000	27,532	0,000	0,000	0,000	0,002	0,000	0,513	0,466
Ministère Fonction publique et du Renouveau du service public	0,503	0,000	0,000	0,015	0,000	0,000	0,029	0,000	0,000	0,002
Ministère du travail du dialogue social et des relations avec les Institutions	0,000	0,000	0,000	0,474	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,028
Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime	0,000	0,000	0,017	8,508	0,000	0,000	0,000	0,000	0,001	0,001
Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement	0,000	0,000	0,000	38,897	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural	0,000	0,000	0,000	69,911	0,000	0,000	0,000	0,000	0,051	0,001
Ministère des Finances et du Budget	63,172	0,000	0,000	0,265	0,000	15,944	0,000	0,000	0,000	0,002
Ministère du Pétrole et des Energies	0,000	0,000	0,000	67,411	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,002
Ministère Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises	0,000	0,000	0,000	3,205	0,000	0,222	0,000	0,000	0,000	0,002
Ministère de l'Urbanisme du logement et de l'hygiène publique	7,067	0,000	0,364	0,000	33,639	2,744	0,000	0,025	0,000	0,015
Ministère du Développement industriel et de la petite et moyenne industrie	0,000	0,000	0,000	3,887	0,000	0,000	0,000	0,000	0,005	0,006
Ministère du Tourisme et des transports aériens	0,000	0,000	0,000	5,215	0,000	0,000	0,000	0,000	0,010	0,002
Ministère de l'Education Nationale	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,011	0,008	16,881	0,002
Ministère des Sports	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1,571	0,000	0,001

Annexe 3 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par ministère ou institution selon la fonction

Libellé Section	Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires économiques	Protection de l'environnement	Logements et équipements collectifs	Santé	Loisirs, culture et culte	Enseignement	Protection sociale
Ministère de la Culture et de la Communication	0,025	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	8,641	0,032	0,000
Ministère de la Santé et de l'Action Sociale	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	18,112	0,000	0,295	0,193
Ministère de la Jeunesse	0,000	0,000	0,000	2,328	0,000	0,000	0,000	0,966	0,000	0,001
Ministère de l'Environnement et du développement durable	0,000	0,000	0,000	3,015	4,000	0,000	0,000	0,000	0,008	0,003
Ministère de la Femme de la famille du genre et de la protection des enfants	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,415	1,251
Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion	0,000	0,000	0,000	4,305	0,000	0,000	0,000	0,000	2,495	0,002
Charges non Réparties	59,696	0,000	0,000	30,177	0,000	2,814	0,000	1,800	0,000	0,900
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	6,438	0,000	0,000	0,571	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Ministère de l'Elevage et des Productions Animales	0,000	0,000	0,000	1,195	0,000	0,000	0,000	0,000	0,003	0,000
Ministère de l'économie numérique et des Télécommunications	0,000	0,000	0,000	3,660	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,031
Ministère de la Microfinance de l'économie sociale et Solidaire	0,000	0,000	0,000	0,690	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Ministère des Collectivités Territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires	34,303	0,000	0,000	0,873	0,413	1,179	0,000	0,000	0,000	0,003
Ministère de l'Eau et de l'assainissement	0,000	0,000	0,000	0,000	6,716	12,005	0,000	0,000	0,000	0,004
Ministère de l'Artisanat et de la Transformation du Secteur informel	0,000	0,000	0,000	3,677	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,002
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,000	0,000	0,000	1,175	0,000	0,000	0,000	0,000	116,832	0,000
Ministère des Mines et de la Géologie	0,000	0,000	0,000	0,734	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,005
Ministère du développement communautaire de l'équité sociale et Territoriale	0,000	0,000	0,000	27,157	0,000	5,393	0,000	0,000	0,000	23,773
Total	224,151	25,496	62,112	280,845	44,768	40,756	24,822	15,864	138,522	27,362

Annexe 4 : Situation d'exécution des crédits de paiement répartis par fonction selon la catégorie de dépenses (en milliards F CFA)

	3 Dépenses d'acquisition de biens et services	4 Dépenses de transferts courants	5 Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6 Dépenses de transferts en capital	Total
01 Services généraux des administrations publiques	42,355	77,148	7,419	97,229	224,151
02 Défense	15,204	0,293	0,000	10,000	25,496
03 Ordre et sécurité publics	8,693	9,080	3,345	40,994	62,112
04 Affaires économiques	2,838	115,277	10,885	151,845	280,845
05 Protection de l'environnement	1,043	24,809	1,638	17,277	44,768
06 Logements et équipements collectifs	0,524	4,982	1,482	33,768	40,756
07 Santé	3,692	11,739	1,782	7,610	24,822
08 Loisirs, culture et culte	1,737	11,702	0,476	1,950	15,864
09 Enseignement	18,472	96,562	3,039	20,449	138,522
10 Protection sociale	0,643	7,551	0,459	18,709	27,362
Total	95,200	359,144	30,525	399,830	884,699

Annexe 5 : Tirages des ressources extérieures par bailleurs (don tirages rétrocedés) arrêtés au 31 mars 2022 (en FCFA)

Rubriques	LF (1)	Modifications (2)	Crédits ouverts/Prev. Fin. (3)	Exéc. (4)	Taux d'exéc. (4/3)
BUDGET GENERAL					
RECETTES					
<i>Recettes fiscales</i>	3025,00		3025,00	660,04	21,8%
<i>Recettes non fiscales</i>	140,00		140,00	32,99	23,6%
Total recettes internes	3165,00	0,00	3165,00	693,03	21,9%
Dons budgétaires	46,00		46,00	0,56	1,2%
Dons en capital	250,00		250,00	9,00	3,6%
Total recettes externes	296,00	0,00	296,00	9,56	3,2%
I TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	3461,00	0,00	3461,00	702,59	20,3%
DEPENSES					
Charges financières la dette publique	350,00	0,00	350,00	123,20	35,2%
Dépenses de personnel	952,00	0,00	952,00	227,18	23,9%
Dépenses d'acquisitions de biens et services	359,65	-17,57	342,08	95,20	27,8%
Dépenses de Transfert courant	811,06	17,57	828,63	359,14	43,3%
Total dépenses ordinaires	2472,71	0,00	2472,71	804,73	32,5%
Dépenses en capital sur ressources internes	942,29	47,12	989,41	430,35	43,5%
Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	251,33	-11,13	240,20	30,52	12,7%
Dépenses de transferts en capital	690,96	58,25	749,21	399,83	53,4%
Dépenses en capital sur ressources externes	830,00		830,00	204,56	24,6%
Total dépenses en capital	1786,29	47,12	1833,41	634,91	34,6%
II TOTAL DEPENSES DU BUDGET GENERAL	4245,00	47,12	4292,12	1439,64	33,5%



Direction générale du Budget

www.budget.gouv.sn